

Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Promotion Noël »
organisée par la Loterie Romande sur jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « Promotion Noël » est ouverte à toutes les personnes dès 18 ans révolus domiciliées en Suisse romande. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois par semaine à cette offre.

Cette offre promotionnelle se déroule aux dates suivantes, sous réserve du nombre de lots disponibles :

- **du 28 novembre au 4 décembre 2022,**
- **du 5 au 11 décembre 2022,**
- **du 12 au 18 décembre 2022,** et
- **du 19 au 25 décembre 2022** (ci-après : semaines promotionnelles).

Pour en bénéficier, les participants devront saisir, sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) et durant chaque semaine promotionnelle, le code promotionnel diffusé dans le cadre de cette opération. Le crédit de jeu correspondant sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire, sous réserve du nombre de lots disponibles.

Au total, il y a **24'500 lots à gagner**, sous forme de crédit de jeu gratuit valable sur la plateforme de jeux en ligne.

Semaine promotionnelle	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
28 novembre au 4 décembre 2022	Crédit de jeu JOUEZSPORT	7'000	5.-	35'000.-
12 au 18 décembre 2022	Crédit de jeu e-billet TEMPLE AUX TRESORS	7'000	4.-	28'000.-
5 au 11 décembre 2022	Crédit de jeu PMU	3'500	2.-	7'000.-
19 au 25 décembre 2022	Crédit de jeu SWISS LOTO	7'000	5.-	35'000.-
Total des lots		24'500	105'000.-	

Les joueurs disposent d'un délai de **30 jours dès le versement sur leur compte joueur** pour utiliser leur crédit de jeu sur la plateforme de jeu en ligne.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.